Province d'E LUXEMBOURG — Diocèse d'E NAMUR

Commune d'E RENDEUX — Paroisse d'E JUPILLE-WARISY

FABRIQUE DE L'ÉGLISE

d'E JUPILLE-WARISY

BUDGET

POUR L'ANNÉE 20.26.

Transmis à l'Administration communale deRENDEUX.....,

le28 Juin..... 20.25.....

Le Secrétaire,

Le Président,

Reçu à l'Administration communale de

le 20.....

et transmis à M. le Gouverneur de la Province de

le 20.....

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

LIBRAIRIES RELIGIEUSES
ARLON - NAMUR

RECETTES

NATURE DES RECETTES	SOMMES PORTÉES AU COMPTE DE 20.24	CRÉDITS ALLOUÉS AU BUDGET DE 20.26 PAR LA FABRIQUE	RECTIFICATIONS OPÉRÉES PAR LE CHEF DIOCÉSAIN	RECTIFICATIONS OPÉRÉES PAR LA DÉPUTATION PERMANENTE
CHAPITRE I				
RECETTES ORDINAIRES				
1. Loyers des ~~maisons~~ CHASSES (HORS OBITUAIRE) 51,41%	1 1 7 00	8 6 8 2		
PRECOMPTE DES CHASSES (HORS OBITUAIRE) 51,41% 2. ~~Fermages de biens et argent~~	3 5 1 0	3 7 2 1		
3. » ~~en nature, évaluation en argent~~ FERMAGES DE BIENS (HORS OBITUAIRE) 45,37%	1 9 2 4 4	1 9 2 4 4		
4. Rentes foncières, en argent				
5. » en nature, évaluation en argent				
6. Revenus des fondations, rentes BNP + BELFIUS (OBITUAIRE) 71%	2 5 1 6 1	1 8 4 6 0		
7. » » fermages (OBITUAIRE) 54,63%	2 3 1 7 2	2 3 1 7 2		
8. Intérêts des fonds placés sur hypothèques				
9. » » en rentes sur l'Etat				
10. » » à la Caisse d'Epargne				
11. » » en d'autres valeurs BNP + BELFIUS (HORS OBITUAIRE) 29,00%	1 0 2 7 7	7 5 4 0		
12. Coupes de bois				
13. Produits du cimetière, vente d'herbes, etc.				
14. » des chaises, bancs, tribunes				
15. » des troncs, quêtes, oblations	1 7 0 0	1 7 0 0		
16. Droits de la Fabrique (produits de la cire compris) dans les inhumations et les services funèbres	2 5 0 0	7 5 0 0		
17. Supplément de la commune pour les frais ordinaires du culte	6 1 0 5 2 5	4 9 8 5 6 2		
18. Autres recettes ord. :				
a. ~~Charges sociales : quote-part des travailleurs~~				
a. LOYERS DES CHASSES (OBITUAIRE) 48,59%	1 1 0 5 9	8 2 0 5		
b. PRECOMPTE DES CHASSES (OBITUAIRE) 48,59%	3 3 1 8	3 5 1 6		
c. REMBOURSEMENT (29/04)	3 2 4 0	0 0 0		
d. REMBOURSEMENT (16/10) DE 3 AVANCES (14/10),	1 5 0 0 0 0	0 0 0		
e. REMBOURSEMENTS (24/10) ET (07/11)	1 0 0 5 6 8	0 0 0		
Total des recettes ordinaires	9 7 5 9 7 4	6 0 0 3 0 2		
CHAPITRE II				
RECETTES EXTRAORDINAIRES				
19. Reliquat du compte de l'année 20.23	8 3 0 3 2 7			
20. Résultat présumé de l'année 20.25		6 2 0 6 9 4		
21. Emprunts				
22. Vente de biens, coupes extraordinaires, etc.				
23. Remboursement de capitaux . BELFIUS	3 0 0 0 0 0	1 0 0 0 0 0 0		
24. Donations, legs				
25. Subsides extraordinaires de la commune				
26. » » de la province				
27. » » de l'Etat				
28. Autres : *a.*				
b.				
c.				
d.				
RECAPITULATION { Recettes ordinaires	9 7 5 9 7 4	6 0 0 3 0 2		
» extraordinaires	1 1 3 0 3 2 7	1 6 2 0 6 9 4		
Total général des recettes	2 1 0 6 3 0 1	2 2 2 0 9 9 6		

DÉPENSES

NATURE DES DÉPENSES	SOMMES PORTÉES AU COMPTE DE 20.24	CRÉDITS ALLOUÉS AU BUDGET DE 20.26 PAR LA FABRIQUE	RECTIFICATIONS OPÉRÉES PAR LE CHEF DIOCÉSAIN	RECTIFICATIONS OPÉRÉES PAR LA DÉPUTATION PERMANENTE
CHAPITRE I				
DÉPENSES RELATIVES À LA CÉLÉBRATION DU CULTE ARRÊTÉES PAR L'ÉVÊQUE				
Objets de consommation				
1. Pain d'autel				
2. Vin	000	3000		
3. Cire, encens et chandelles	000	3000		
4. Huiles pour lampes ardentes	000	20000		
5. Eclairage ~~à l'huile, au gaz~~ et à l'électricité	137496	80000		
6. Autres : *a.* Chauffage	164298	400000		
b. Eau				
c. ~~Saintes huiles~~ FLEURS	6045	20000		
d. REVUES	000	30000		
Entretien du mobilier				
7. Entretien des ornements et vases sacrés				
8. » des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie	000	20000		
9. Blanchissage et raccommodage du linge	8000	10000		
10. Nettoiement de l'église	5500	40000		
11. Autres : *a.* ~~Documents épiscopaux~~ AIDE GESTION PATRIMOINE	20000	20000		
b. Revue diocésaine de Namur	4700	4700		
c. Guide du fabricien	3500	3500		
d. ANNUAIRE DU DIOCESE	000	2000		
Autres frais nécessaires à la célébration du culte				
12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires		25000		
13. » de meubles et ustensiles sacrés ordinaires	000	000		
14. » du linge d'autel ordinaire	000	000		
15. » de livres liturgiques ordinaires	000	000		
DÉPENSES ARRÊTÉES PAR L'ÉVÊQUE : *Total*	349539	681200		
CHAPITRE II				
DÉPENSES SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ÉVÊQUE ET DE LA DÉPUTATION PERMANENTE				
I. DÉPENSES ORDINAIRES				
Gages et traitements (montants bruts)				
16. Traitement du clerc				
17. » du sacristain				
18. » des chantres				
19. » de l'organiste	15000	15000		
20. » du souffleur.				
21. » des enfants de chœur				
22. » des sonneurs				
23. » du porte-croix				
24. » du bedeau				
25. » du suisse				
26. » d'autres employés.				
A REPORTER	15000	15000		

DÉPENSES

NATURE DES DÉPENSES	SOMMES PORTÉES AU COMPTE DE 20.24	CRÉDITS ALLOUÉS AU BUDGET DE 20.26 PAR LA FABRIQUE	RECTIFICATIONS OPÉRÉES PAR LE CHEF DIOCÉSAIN	RECTIFICATIONS OPÉRÉES PAR LA DÉPUTATION PERMANENTE
Dépenses ordinaires, chapitre II. REPORT	1500,00	1500,00		
Réparation et entretien				
27. Entretien et réparation de l'église	0,00	0,00		
28. » » de la sacristie	0,00	1000,00		
29. » » du cimetière				
30. » » du presbytère	325,00	1200,00		
31. » » d'autres propriétés bâties				
32. » » de l'orgue.	0,00	330,00		
33. » » des cloches	840,01	850,00		
34. » » de l'horloge				
35. » » autres . CHAUFFAGE	531,22	500,00		
35' ACHAT ET PLACEMENT PANNEAU D'AFFICHAGE	0,00	0,00		
Dépenses diverses (WARISY).				
36. Supplément de traitement au curé				
37. » » au vicaire.				
38. Indemnité au prêtre habitué ou auxilliaire				
39. Honoraires des prédicateurs	40,00	40,00		
40. Visites décanales.	40,00	40,00		
41. Remises allouées au trésorier	0,00	25,00		
42. » » à l'évêché				
43. Acquit des anniversaires, messes et services religieux fondés	357,00	357,00		
44. Intérêts des capitaux dus				
45. Papier, plumes, encre, registres de la Fabrique, etc.	301,27	400,00		
46. Frais de correspondance, port de lettres, etc.	78,25	100,00		
47. Contributions	0,00	130,00		
48. Assurances contre l'incendie et les accidents	346,19	380,00		
49. Fonds de réserve . (DEMOULIN N°28.)	48,59	48,59		
50. Autres dépenses ordinaires:				
a. Charges sociales O.N.S.S. (y inclus secrétariat social).				
b. Avantages sociaux employés				
c. Avantages sociaux ouvriers				
d. Sabam , SIMIM , URADEX.	72,00	75,00		
e. PRECOMPTE TOTAL DES CHASSES	68,28	72,37		
f. BANQUE BNP PARIBAS FORTIS : FRAIS.	93,68	120,00		
g. BANQUE BELFIUS : FRAIS	222,78	240,00		
h. ADRESSE E MAIL UNIQUE	25,00	0,00		
i. EGLISES OUVERTES	220,00	220,00		
j. 3 AVANCES DU 14/10/2024	1500,00	0,00		
Dépenses ordinaires. Chap.II: *Total*	5259,27	5397,96		

DÉPENSES

NATURE DES DÉPENSES	SOMMES PORTÉES AU COMPTE DE 20.24	CRÉDITS ALLOUÉS AU BUDGET DE 20.26 PAR LA FABRIQUE	RECTIFICATIONS OPÉRÉES PAR LE CHEF DIOCÉSAIN	RECTIFICATIONS OPÉRÉES PAR LA DÉPUTATION PERMANENTE
II. DÉPENSES EXTRAORDINAIRES				
51. Déficit du compte de l'année 20.....				
52. Résultat présumé de l'année 20.....				
53. Placement de capitaux . BELFIUS	300000	1000000		
54. Achats d'ornements, vases sacrés, linges, livres, meubles et ustensiles non compris au chap. 1er				
55. Décoration et embellissement de l'église				
56. Grosses réparations, construction de l'église				
57. » » du cimetière.				
58. » » du presbytère				
59. » » d'autres propriétés bâties				
60. Frais de procédure				
61. Dépenses rejetées du compte antérieur				
62. Autres dépenses extr. : *a.*				
b.				
c.				
d.				
Dépenses extraordinaires. Chap. II : *Total.*	300000	1000000		
III. - RÉCAPITULATION				
Dépenses				
Arrêtées par l'Évêque	349539	681200		
Soumises à l'approbation de l'Évêque et de la Députation permanente — Ordinaires	525927	539796		
Soumises à l'approbation de l'Évêque et de la Députation permanente — Extraordinaires	300000	1000000		
Total général des dépenses	1175466	2220996		
BALANCE — Recettes	2106301	2220996		
BALANCE — Dépenses	1175466	2220996		
Excédent	930835	000		

Ainsi dressé et approuvé en séance du Conseil de Fabrique, à JUPILLE, *le* 28 juin 20.25

Les Membres,

Ponceblet Paul

Le président,

J. Leboutte

Le Membre-Trésorier,

Fabrique d'église St Remacle de Jupille et St Joseph de Warisy	**Du registre aux délibérations du Conseil de fabrique de cette fabrique d'église a été extrait ce qui suit :** **SEANCE** ORDINAIRE **DU** 28 juin 2025
Membres : MME DE QUAASTENIET Hadewelj (SECRETAIRE). M. HERIN Sébastien (TRESORIER). M. LEBOUTTE Jean-Louis (PRESIDENT). M. L'ABBE UWAYEZU Aphrodis. MME FLEMAL Hilde. M. PONCELET Paul.	

Objet : budget – exercice 2026.

Le Conseil de fabrique de la Fabrique d'église
St Remacle de Jupille
et St Joseph de Warisy,

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les fabriques des églises, les articles 9, 10, 12, 24, 36, 37 et 92 ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014, l'article 1er ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, les articles L1321-1, 9°, et L3111-1 à L3162-3 ;

Vu la circulaire ministérielle du 12 décembre 2014 relative aux pièces justificatives se rattachant aux actes adoptés par les établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus ;

Considérant qu'en date du 28 juin 2025, le bureau des marguilliers a élaboré le projet de budget pour l'exercice 2026.

Considérant que ledit projet de budget a été soumis au Conseil de fabrique au cours de la présente séance ;

Considérant que ledit projet de budget répond au principe de sincérité budgétaire ; qu'en effet, les allocations prévues dans les articles de recettes sont susceptibles d'être réalisées au cours de l'exercice 2026 et que les allocations prévues dans les articles de dépense sont susceptibles d'être consommées au cours du même exercice ;

Art. 3 : Les pièces justificatives suivantes sont jointes à l'acte :

(Biffer les pièces justificatives non transmises et expliquer sommairement la raison d'être de la non-transmission desdites pièces justificatives)

1 ~~un tableau explicatif sommaire des prévisions budgétaires~~ ;
2 ~~un tableau prévisionnel de l'évolution des charges salariales~~ ;
3 un état détaillé de la situation patrimoniale ;
4 ~~un tableau des voies et moyens pour le financement des dépenses extraordinaires~~ ;
5 ~~un relevé des célébrations cultuelles privées prévues avec les tarifications d'application~~.

Raison d'être de la non-transmission de certaines pièces justificatives :

1. Pas de travaux prévus nécessitant des prévisions budgétaires.
2. Pas lieu de prévoir une évolution des charges salariales pour la F.E.
4. Pas de travaux extraordinaires prévus.
5. A ce jour, pas de célébrations cultuelles privées prévues en 2026.

La Secrétaire	MME DE QUAASTENIET Hadewij	
Le Trésorier	M. HERIN Sébastien	
Le Président	M. LEBOUTTE Jean-Louis	J.L. Leboutte
Autre membre présent	M. L'ABBE UWAYEZU Ephrodis	
Autre membre présent	MME FLEMAL Hilde	
Autre membre présent	M. PONCELET Paul	Poncelet Paul